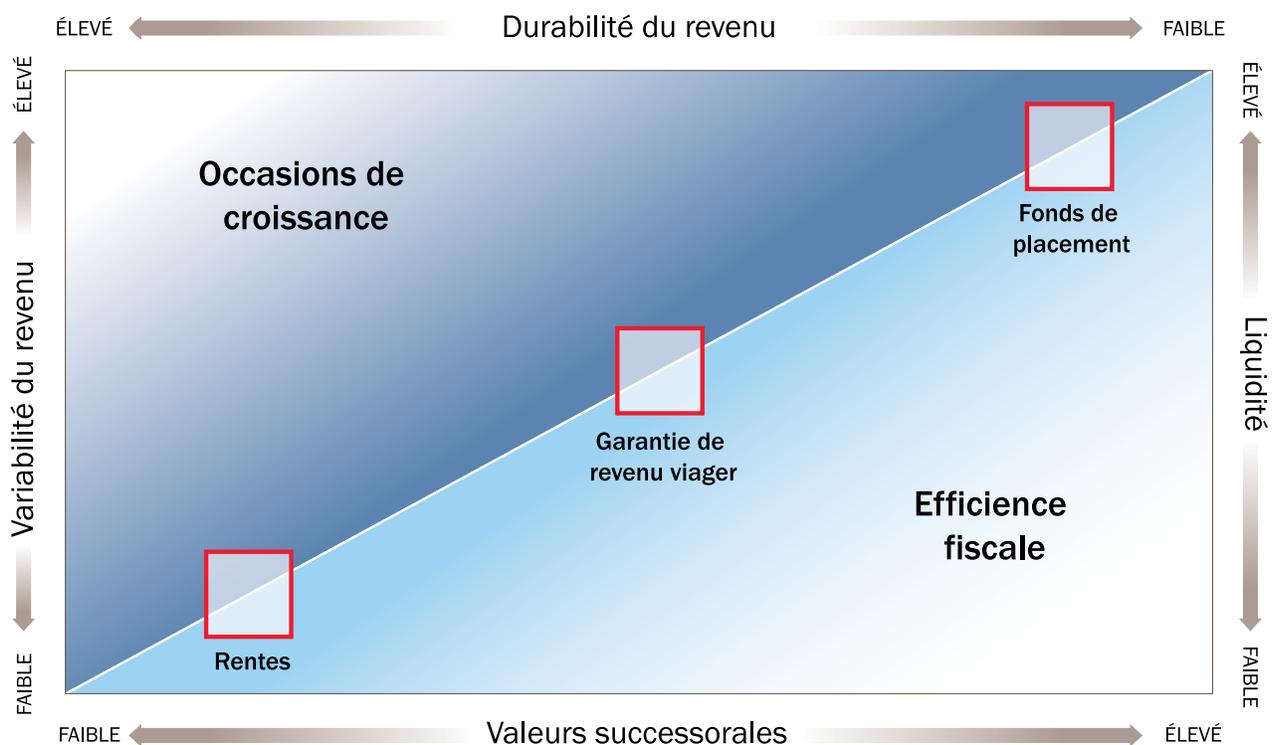




# Créez votre portefeuille de revenu de retraite



## En quoi consiste ce concept?

Ce concept illustre les compromis qui sont faits entre les divers produits productifs de revenu et les besoins et désirs des clients.

Par exemple, une rente viagère répond aux besoins qui se situent dans le quadrant inférieur gauche car :

- Elle offre un degré élevé de durabilité – une rente est payable à vie
- Elle comporte une faible variabilité du revenu – le montant versé demeure habituellement le même pour toute la vie du rentier
- Elle comporte également de faibles valeurs successorales – sa valeur successorale est généralement nulle

Complètement à l'opposé, les retraits systématiques d'un fonds commun de placement ou d'une police de fonds distincts se situent dans le quadrant supérieur droit parce qu'ils offrent des valeurs successorales élevées, une plus grande liquidité et des occasions de croissance, mais la durabilité d'un tel revenu peut être faible puisqu'elle dépend des rendements des fonds visés.

Une police de fonds distincts de la Canada-Vie avec l'option de garantie de revenu viager plaît aux clients parce qu'elle procure un revenu prévisible et garanti à vie ainsi que des occasions de croissance, ce qui peut se traduire par un revenu plus élevé plus tard. Aussi, l'option de garantie de revenu viager offre :

- Une certaine liquidité – les fonds sont accessibles, mais les retraits excédentaires donnent lieu à des pénalités considérables
- Une certaine valeur successorale – bien que la garantie de revenu viager ait pour but de fournir un revenu et non des valeurs successorales

Il est possible que votre client ait besoin d'une combinaison de solutions de produits pour se constituer un portefeuille de revenu de retraite diversifié. Chaque option comporte des avantages et des inconvénients, et aucune solution à elle seule ne peut répondre à tous les besoins d'un client.

### Quand devrais-je l'utiliser?

Puisque ce concept porte sur la variété des produits de revenu et sur les avantages relatifs de chacun, il convient de l'utiliser avant de recommander un produit en particulier.

## Positionnement

Voici des formulations à utiliser lorsque vous passez le concept en revue avec un client.

Parlons de façon générale de la constitution d'un portefeuille de revenu de retraite. Je vais vous montrer quels sont les différents produits de revenu disponibles en commençant par les coins du tableau. Lorsqu'il est question de revenu de retraite, il faut prendre en considération plusieurs éléments. Tout d'abord, il faut voir si votre revenu sera pratique et durable, et s'il est possible de faire un compromis à cet égard, peut-être en assumant un peu plus de risque. Ainsi, vous augmenterez le potentiel de croissance, la souplesse, la liquidité et l'efficacité fiscale de votre revenu.

Nous devons déterminer quelle situation vous conviendrait le mieux. Dans le coin inférieur gauche, vous toucheriez un revenu prévisible et stable durant toute votre vie. Au bout du compte, cette approche n'ajoute aucune valeur à votre succession et elle n'est pas aussi efficace sur le plan fiscal que le fait de toucher un revenu de placement. Il s'agit ici d'une rente viagère, dont le potentiel de croissance est nul. La rente n'est pas très liquide, mais vous savez quel montant vous toucherez et pendant combien de temps vous le toucherez.

Dans le coin supérieur droit, il y a les fonds de placement. Si vous détenez actuellement des parts de fonds de placement, nous pouvons les utiliser pour vous constituer un revenu, ce qui vous permettra sans doute de laisser quelque chose à vos héritiers. Dans le cas des placements non enregistrés, c'est-à-dire de l'argent investi à l'extérieur d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), l'impôt à payer est généralement moins élevé car ces fonds sont plus efficaces sur le plan fiscal. En outre, ils offrent des occasions de croissance. Le problème, c'est que la valeur de ces placements fluctuera, ce qui pourrait entraîner une augmentation ou une diminution de votre revenu, voire son érosion totale.

Comme vous pouvez le constater en examinant le graphique, nous pouvons créer un portefeuille de revenu de retraite en intervenant dans trois sphères. Nous pouvons nous en tenir au côté gauche, où se trouvent le régime de retraite, les rentes immédiates et les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de rentes du Québec / Régime de pensions du Canada. Ces régimes offrent tous un revenu prévisible pour la vie, mais ils ne comportent généralement pas de valeur successorale ou de liquidité.

À l'opposé se trouvent l'épargne, les fonds et les placements. Ce capital est généralement accessible en tout temps, mais sa valeur fluctue, ce qui peut être très inquiétant pour certaines personnes. Au centre se trouve une option pour les polices de fonds distincts appelée la garantie de revenu viager, laquelle fournit un revenu durable. Elle n'offre pas autant de souplesse ni autant de potentiel de croissance qu'un fonds ordinaire, mais elle est exempte des risques de perte.

Les éléments de ces trois sphères seront sans doute nécessaires pour vous procurer un revenu à la retraite. Je connais un processus qui vous aidera à déterminer de quelle proportion de chaque élément vous aurez besoin compte tenu du revenu que vous désirez. (*Passez à une discussion sur l'utilisation de l'outil de répartition du revenu de la Canada-Vie.*)

## Données techniques

### Renseignements sur le marché

Il convient d'utiliser ce concept avec les clients qui cherchent à se constituer un portefeuille de revenu de retraite, qu'ils en soient à l'étape de la planification ou à celle de la préparation de leur retraite.

### Précisions concernant les produits liés à ce concept

**Option de garantie de revenu viager :** Cette option ne constitue qu'une des composantes d'un portefeuille de revenu de retraite bien diversifié. Elle est conçue surtout pour les personnes qui se préparent à prendre



leur retraite et pour les retraités en quête d'un revenu constant, prévisible et garanti. Les clients doivent être âgés d'au moins 50 ans et de moins de 91 ans pour être en mesure d'ajouter la garantie de revenu viager à une police de fonds distincts.

La garantie de revenu viager convient davantage aux gens qui ne disposent pas déjà d'un revenu de retraite garanti. Un tel revenu peut provenir de programmes gouvernementaux, de régimes de retraite d'entreprises ou de rentes viagères. Une portion seulement du portefeuille des clients devrait être affectée à la garantie de revenu viager. Ces derniers doivent s'assurer d'avoir facilement accès à certains fonds en cas d'urgence ou de besoins non planifiés. La garantie de revenu viager ne leur permet pas de retirer des sommes excédant le montant prévu sans pénalité.

La garantie de revenu viager peut fournir :

- Un revenu garanti et prévisible pour la vie, dès l'âge de 50 ans
- La possibilité d'une hausse du revenu

Le montant de revenu viager ne diminuera pas, quel que soit le rendement des fonds, sous réserve des retraits excédentaires.

**Rentes immédiates :** Les investisseurs qui craignent d'épuiser leur épargne de leur vivant souscrivent souvent une rente viagère, laquelle garantit un revenu régulier pour la vie. La prise de décision, cependant, est souvent compliquée par la perspective de ne pas vivre suffisamment longtemps pour tirer le maximum de la rente. Les versements de rente viagère sont fixes, bien que certaines rentes offrent une option d'indexation en fonction de l'inflation.

Les rentes immédiates sont fondées sur le taux d'intérêt courant, le sexe et l'espérance de vie au moment de la constitution de la rente. L'espérance de vie change chaque année; en fait, elle augmente chaque année.

**Fonds de placement :** En investissant une portion du portefeuille de votre client dans des fonds, ce dernier peut continuer à profiter du potentiel de croissance du marché. Adopter une stratégie qui allie un produit offrant le potentiel de croissance du marché et un produit comme une police de fonds distincts qui offre également une protection au décès ou à l'échéance peut constituer une combinaison fort attrayante pour certains investisseurs.

## Incidences fiscales

Puisque ce concept ne porte pas sur une stratégie en particulier, aucune incidence fiscale précise n'est décrite dans ce document.

Comme c'est le cas pour tout régime de revenu, les versements qui proviennent d'un tel régime peuvent avoir des répercussions sur le plan fiscal. Assurez-vous de bien comprendre les répercussions fiscales des produits que vous recommandez à vos clients.

Des guides d'imposition des fonds distincts à l'intention des clients sont accessibles dans le *RéseauRep* sous Produits et outils > Investissements > Documents de référence > Guides d'imposition. Ces guides renferment des précisions sur tous les feuillets d'impôt qu'un client peut recevoir et sur la façon de les utiliser au moment de produire sa déclaration de revenus.

## Autres documents de soutien

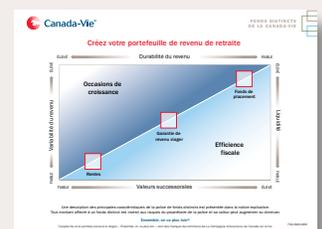
### Planification du revenu

**Outil de répartition du revenu :** Un programme perfectionné qui illustre comment diverses sources de revenu peuvent être structurées et combinées pour générer un revenu de retraite durable pour la vie.

**Outil d'illustrations de la garantie de revenu viager :** Un outil d'illustrations sur mesure qui montre aux clients comment fonctionne l'option de garantie de revenu viager dans leur situation particulière.

Ces outils sont accessibles dans le *RéseauRep* sous Produits et outils > Investissements > Outils et calculatrices

### Concept destiné au client Créer votre portefeuille de revenu de retraite (imprimé n° F46-5663)



### Brochure destinée au client Garantie de revenu viager – Garantisiez votre revenu pour la vie (imprimé n° F46-7082) – explique la garantie de revenu viager et permet de répondre aux questions de votre client au sujet de ce produit.





Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative.

**TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DU PROPRIÉTAIRE DE POLICE ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER.**

Ensemble, on va plus loin<sup>MC</sup>